



Services de la Ministre auprès du Chef du Gouvernement

Chargée de la relation avec les Instances
Constitutionnelles, et La Société civile

Commission nationale de coordination,
D'élaboration, de présentation des rapports
et de suivi des recommandations en matière
de droits de l'homme

Secrétariat permanent

Observations de la Tunisie

Sur la création d'un fond international de protection sociale

La création d'un fond mondial de protection sociale est une proposition à soutenir de la part du gouvernement Tunisien et ce essentiellement pour les raisons suivantes :

- ✓ Bien que la protection sociale ait été consacrée comme un droit humain il y a quelques décennies, l'Organisation internationale du Travail (OIT) signale que plus de la moitié de la population mondiale n'est pas couverte d'une façon ou d'une autre par un régime de protection sociale et que moins de 30% des citoyens du monde bénéficient d'une protection sociale complète.
- ✓ La faible couverture de la protection sociale, l'insuffisance des prestations est également un problème majeur dans bien des pays, compromettant ainsi la possibilité de nombreuses personnes de vivre dans la dignité.
- ✓ L'élargissement de la couverture des régimes de protection sociale à des personnes qui en sont exclues, comme les travailleurs de l'économie informelle et les personnes vivant dans les zones rurales et les femmes du fait de leur taux d'emploi plus faible est indispensable tant sur le plan juridique —la protection sociale est un droit humain— que d'un point de vue moral— ne laisser personne pour compte.
- ✓ La protection sociale devrait être fermement rattachée à un programme plus général en faveur du travail décent et de lutte contre les formes de travail précaires.

- ✓ Il est souhaitable d'utiliser davantage l'aide au développement pour la protection sociale et de cesser de soutenir des programmes de développement de petite ampleur et des régimes fortement ciblés pour leur préférer des systèmes plus complets dotés d'une couverture large.
- ✓ Beaucoup de pays rencontrent des difficultés pour recueillir eux-mêmes des recettes publiques pour une protection sociale appropriée.
- ✓ Sur le plan international, l'extension de la protection sociale suscite un regain d'intérêt, comme en témoigne tout particulièrement l'adoption des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et l'atteinte notamment des objectifs 1, 3, 8 et 17.

Au vu de ce qui précède, un soutien de la part d'instances internationales est recommandé pour soutenir les pays pour l'extension de la protection sociale et son financement.

Dans ce cadre un fonds mondial de protection sociale permettrait aux pays particulièrement les moins développés et les pays en proie à de graves chocs économiques d'élargir leurs systèmes de protection sociale.

Toutefois il est important de relever qu'à terme il appartiendra aux États de garantir un financement durable à long terme reposant sur les ressources nationales.